

Département Corse du Sud

Commune de Carbini

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DE CARBINI
29 novembre 2024 17H30

Secrétaire de séance : Patrick Leclair, 1^{er} adjoint

Absents : Sandy ZANOTTI, André SOLER, Catherine GIUSEPPI

Pouvoirs : Catherine GIUSEPPI à Marie Rose LUCCHINACCI

Quorum atteint.

Les 3 délibérations inscrites à l'ordre du jour ont été adoptées à la majorité :

1) BIEN VACANT ET SANS MAÎTRE PARCELLE SECTION C NUMERO 325-PIAN DI CARBINI

En application de l'article 713 du Code civil, les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à la commune sur laquelle ils sont situés. Sont considérés comme n'ayant pas de maître les biens qui font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible de s'est présenté.

Les propriétaires des lots les lots A0001-A0002-A0003-A0004 et A0006 identifiés de la parcelle cadastrée section C numéro 325 sont décédés il y a plus de trente ans, et aucune publication sur ces biens n'a été trouvée au Service de la Publicité Foncière, et enfin ; aucun successible ne s'est présenté depuis plus de trente ans pour recueillir sa succession,

Comme l'Etat n'est pas entré en possession de ce bien et il est devenu la propriété de personne.

Le conseil municipal exerce ses droits pour incorporer, **les lots A0001-A0002-A0003-A0004 et A0006** d'une superficie de 05 hectares 51 ares et 31 centiares de la parcelle cadastrée section C numéro 325, dans le domaine privé communal.

2) RECHERCHE DE FINANCEMENT RESTAURATION- RELIURE ET NUMERISATION REGISTRES ETAT CIVIL 1930-2009

Afin de préserver les archives communales de l'Etat civil, il est nécessaire de continuer la numérisation, restauration et reliure des registres. En effet les registres d'état civil (naissances-mariages-décès) de 1930 à 2009 sont très abîmés par les années.

Deux devis ont été réalisés par la SAS SEDI EQUIPEMENT pour cette opération :

- Le premier pour la numérisation- indexation des registres,

- Le second pour la restauration et la reliure des registres d'état civil pour les années allant de 1930 à 2009.

Le coût total de l'opération de numérisation, restauration et reliure des registres d'état civil pour les années allant 1930 à 2099 s'élève à la somme **de 4 797,17 € TTC et 4 566,50€ HT.**

L'Etat par le biais de la DETR peut financer ce projet à hauteur de 80% du montant HT :

Le Conseil Municipal approuve l'opération et valide les deux devis présentés par la SAS SEDI et inscrira les dépenses dans la partie investissement du budget primitif 2025.

3) RECHERCHE FINANCEMENT : FOND DE CONCOURS LOGICIELS SITEC GAMME HORIZON

Pour assurer ses fonctions et maintenir un service de qualité, le secrétariat doit se doter d'un nouveau "pack" de logiciels hébergés

Un devis a été demandé à la SEM SITEC ayant son siège à AJACCIO (20 090) et immatriculée au répertoire RCS d'AJACCIO sous le numéro 339 552 648.

Que le coût de ce pack de logiciels GAMME HORIZON INFINITY comprenant les finances, les ressources humaines, les élections, la facturation et la gestion des biens s'élève à la somme de 2 140.00€ HT et 2 568.00€ TTC ;

La Communauté de Communes de l'ALTA ROCCA pourrait apporter son concours pour la réalisation de cette opération à hauteur de 50% du montant total ;

Le Conseil Municipal approuve l'opération et valide les deux devis présentés par la SEM SITEC et inscrira la dépense et la recette au budget primitif 2025.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Parcelle C 102 :** la parcelle est entrée dans le domaine privé de la Commune. Le conseil municipal souhaite que deux lots puissent être créés et viabilisés avant la mise en vente. Le conseil souhaite vendre les lots à des acquéreurs souhaitant résider à l'année sur la Commune. Le bureau d'étude Pozzo Di Borgo a été saisi pour initier le projet d'aménagement de la parcelle.
- **Parcelle C 344 :** la parcelle est entrée dans le domaine privé communal mais dans la mesure où la zone constructible est trop étroite pour envisager la création de lots, le conseil municipal ne procédera pas à la viabilisation de la parcelle pour le moment
- **Suivi des travaux en cours :** réhabilitation réseau assainissement : les travaux se terminent, le poste de relevage a été installé sur la parcelle C 282 pour le raccordement au réseau collectif des bâtisses situées à proximité. Il faut attendre l'intervention des services d'EDF pour le raccordement au compteur pour la mise en service.

- L'entreprise CODIVEP va installer des radars pédagogiques courant décembre : 2 seront installés sur la traverse de Carbini et 2 autres sur la traverse d'Oronu.
- L'entreprise MUSE procédera à la relève des index des compteurs d'eau potable le mercredi 18/12/24 pour la facturation du 2^{ème} semestre 2024.
- **RECENSEMENT de la population.** A compter du 16/01/2025 et jusqu'au 15/02/2025, la Commune procédera aux opérations de recensement de la population sur son territoire. Le recensement est important pour la Commune car il est pris en compte pour le calcul de sa dotation générale de fonctionnement.
- Une borne de recharge pour les véhicules électriques va être installée par le SDE2A courant 2025 sur les places de stationnement situées à I CAPPANI ORONU.